



Marche-en-Famenne, le 13 mars 2020

Concerne : suspension des cours du 16 mars au 3 avril 2020 inclus.

Madame, Monsieur, Chers parents,

Ce jeudi 12 mars 2020, à l'issue du Conseil national de sécurité, la Première ministre Sophie Wilmès a annoncé toute une série de nouvelles mesures concernant la Belgique en vue de limiter la propagation du coronavirus.

Les cours seront suspendus dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles à partir de ce lundi 16 mars et jusqu'aux vacances de Pâques. Dans ce contexte, les élèves ne seront plus obligés de venir à l'école. Les élèves dont un des parents travaille dans le domaine des soins de santé ou pour lesquels une garde autre que par une personne âgée ne peut être organisée peuvent bénéficier d'un encadrement à l'école.

Ces mesures sont prises afin de limiter la propagation du coronavirus (Covid-19) en Belgique. Dans ce contexte, la suspension des cours et les recommandations émanant des autorités seront observées par notre établissement qui se tient quotidiennement informé de l'évolution de la situation. De même, nous vous invitons à respecter scrupuleusement les mesures d'hygiène recommandées et de prendre les dispositions nécessaires en cas de symptômes liés à la maladie afin d'éviter la propagation du virus.

Afin de pérenniser les apprentissages réalisés durant la période scolaire en cours, notre école demande aux élèves, qui ont été invités ce vendredi à reprendre l'ensemble de leurs cours et manuels scolaires et d'entretenir les compétences développées en :

- réalisant, au besoin, la remise en ordre des cours et des manuels scolaires,
- effectuant les activités/travaux proposés par les enseignants via la plateforme numérique Google
- relisant les matières vues et en préparant toutes les questions de compréhension nécessaires à la reprise dans les meilleures conditions en avril.

Pour veiller au bon déroulement de cette période marquée par des mesures exceptionnelles et pour favoriser la réussite de votre enfant, nous comptons sur votre famille afin de maintenir, dans la mesure de vos possibilités, de bonnes habitudes de travail.

Par ailleurs, nous invitons votre enfant à consulter quotidiennement l'adresse de courrier électronique, fournie par l'école. Celle-ci sera régulièrement alimentée en informations complémentaires.

Pour rappel, l'adresse de courrier électronique de votre enfant est : **prénom.nom.student@elmarche.be**. Le mot de passe est la date de naissance de votre enfant au format jjmmaaaa (exemple : 12102008). Si votre enfant ne parvient pas à se connecter, vous pouvez contacter le secrétariat de l'école (084 32 01 80) qui effectuera les démarches nécessaires afin de rétablir un accès ou de proposer une alternative.

Toute l'équipe pédagogique de l'institut Saint-Laurent se mobilise pour accompagner au mieux votre enfant durant cette période particulière.

Nous restons à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à notre entier dévouement.

Charlotte Coerten

Directrice adjointe

Jérôme Tondat

Directeur

Communication concernant

Marche-en-Famenne, le 13 mars 2020

la vente d'œufs de Pâques :

Les élèves ayant commandé des œufs de Pâques pourront venir les réceptionner à l'économat les 2 et 3 avril.